

JEHAN VIEDMONT

CHANOINE DE NOTRE-DAME EN LA CATHÉDRALE DE SENS
ET CURÉ DE LA PAROISSE D'ÉTIGNY

LES ŒUVRES D'ART QU'IL A LAISSÉES DANS
LA CATHÉDRALE DE SENS ET DANS L'ÉGLISE D'ÉTIGNY

I. — *Les Inscriptions dans les églises*

Les nombreuses épitaphes placées dans nos églises, par les siècles passés, étaient des pages d'histoire locale fort intéressantes à consulter. Le XVIII^e siècle en a fait disparaître un bien grand nombre ; le XIX^e a poursuivi cette œuvre de destruction, et chaque jour nous déplorons des pertes nouvelles. Le peu d'importance de ces pierres écrites ne permet pas de les mettre sous la protection de l'Etat, comme nos monuments historiques, et nous gémissons du manque de respect avec lequel elles sont traitées. On a conservé les textes d'un certain nombre par des copies ou des dessins souvent fautifs, par des estampages ou des photographies qui sont des images fidèles ; mais combien ont disparu dans les prétendues restaurations de nos édifices, sans qu'il en reste aucune trace ! Nous en pourrions citer un grand nombre que nous avons relevées, il y a une trentaine d'années. Inscriptions et estampages ont disparu. Nous nous bornerons aujourd'hui à ressusciter une des inscriptions de la cathédrale de Sens d'après une copie laissée par un curieux anonyme.

II. — *Une inscription du pavage de la chapelle
de la Sainte-Vierge dans la cathédrale de Sens*

Sur un carreau du pavage de la chapelle de la Sainte-Vierge, dans la cathédrale de Sens, à main droite, on lit ces quelques mots :

IOHANNES
VIEMONT
CANON
23 AVG. 1574

Traduction : *Jean Viémont, chanoine, 23 août 1574.*

On ne peut être plus laconique, il faut même deviner que c'est là une inscription tumulaire et que la date est celle de la mort de ce chanoine. On n'est nullement renseigné sur la compagnie ou le chapitre auquel appartenait le défunt.

III. — *L'épithaphe primitive du même personnage*

Heureusement pour nous, notre curieux anonyme a copié autrefois l'épithaphe primitive gravée sur la tombe en cette même place, et sa copie est parvenue jusques à nous.

Ci-gist vénérable et scientifique personne M^e Jehan Viémont, prêtre, chanoine de Sens, qui a fondé la fête semi-annuelle de la Présentation N. D. et fait faire l'autel de pierre et cloison de cette chapelle, lequel décéda le 23^e jour d'aout 1574. Priez Dieu pour lui. Bibl. nat. Fr. 8225, p. 27.

Elle nous apprend que le vénérable chanoine appartenait au chapitre de Sens, qu'il avait été ordonné prêtre,

qu'il était dévôt serviteur de la sainte Vierge, dont il avait fondé une fête semi-annuelle, qu'il cultivait les lettres et les sciences et que son amour pour les beaux-arts se joignant à sa dévotion l'avait entraîné à faire exécuter pour la chapelle où il fut inhumé « un autel de pierre et une cloison, » et que la date précitée est bien celle de sa mort.

Remercions notre curieux de nous avoir transmis ces détails précieux bien qu'incomplets; mais reprochons lui d'avoir négligé de copier l'image du défunt à laquelle cette inscription servait de cadre. On est toujours heureux de pouvoir contempler l'image d'un homme qui a passé sur la terre en faisant le bien. On voudrait aussi savoir combien d'années Dieu l'a laissé dans la compagnie de ses semblables; mais, sur ce point, l'inscription primitive est aussi muette que celle qui l'a remplacée. Ne désespérons pas, cependant, de mieux connaître le vénérable et scientifique chanoine: un chercheur a parfois la main heureuse.

IV. — *L'autel de pierre de la chapelle Notre-Dame*

Nous venons d'apprendre que Jehan Viedmont avait fait faire pour la chapelle de Notre-Dame un autel de pierre. Cet autel existe encore; il a trouvé grâce devant les hommes qui ont mutilé tant de statues dans la cathédrale de Sens, cet autel au-dessus duquel on lisait autrefois: ALTARE PRIVILEGIATUM. Il n'a reçu d'autre modification qu'une épaisse couche de peinture blanche à l'huile empâtant les détails des sculptures. Sa longueur est de 2^m60; sa hauteur d'environ 1 mètre. Sa face antérieure présente, en un bas-relief assez mé-

diocre, il est vrai, la *Malédiction du serpent après la chute d'Adam*.

A gauche, on voit quelques édifices groupés sur des rochers, puis une plaine dans laquelle s'élève un arbre géant : l'arbre de la science du bien et du mal, que le Seigneur avait tiré de la terre au milieu du paradis. (Gen. II, 9.) A terre, est une plante extraordinaire, donnant naissance à un long fruit unique qui s'entrouvre et laisse voir une série de graines rondes de grosseurs graduées. Dans les branches de l'arbre, on voit le serpent, cet animal le plus rusé de tous ceux qui vivent sur la terre. (Gen. III, 1.) La partie antérieure de son corps présente l'apparence d'une jeune figure humaine, mais le reste de son être enveloppe de ses anneaux le tronc de l'arbre (1). A mesure qu'il entend la terrible malédiction de son créateur, sa métamorphose s'opère. Et celui qui prononce cette terrible malédiction est là debout à notre droite, la main étendue vers le serpent tentateur. Vêtu d'une robe et d'un manteau aux plis trop nombreux que le vent soulève, il vient de sortir d'un riche palais qui, sans doute, figure les cieux.

A peine achève-t-il son discours, dont la dernière phrase est gravée sur la pierre (2), que, dans le fond

(1) Cette représentation du démon se retrouve dans un tableau de Raphaël : *Adam et Eve* ; on la retrouve dans une fresque du cimetière de Sainte-Agnès, mais, dans cette dernière peinture, la tête humaine est hideuse.

(2) Quia fecisti hoc, maledictus es inter omnia animalia et bestias terræ ; super pectus tuum gradieris et terram comedes cunctis diebus vite tue.

Inimicitias ponam inter te et mulierem et semen tuum et semen illius ; ipsa conteret caput tuum et tu insidiaberis calcaneo ejus. (Gen. III, 14 et 15.)

du tableau, apparaît une jeune femme portant un enfant dans ses bras. Cette femme, c'est la vierge immaculée, Marie, serrant contre sa poitrine Jésus, son divin enfant, le futur sauveur du monde.

V. — *La cloison de la même chapelle, aujourd'hui
le rétable de l'autel*

Que faut-il entendre par la *cloison* mentionnée dans l'épithaphe ? Est-ce une clôture de la chapelle ? Des chroniqueurs sénonais ont écrit que la clôture de cette chapelle était une balustrade percée de deux portes : l'une donnant sur le transept et l'autre sur le bas-côté ; mais aucun n'en a dit plus long. Il est probable que la clôture dont ils parlent aura disparu au xviii^e siècle, lorsqu'on posa ces belles grilles ouvragées que nos architectes modernes enlèvent de l'édifice, à mesure qu'ils font disparaître les chapelles, pour les remplacer par des réduits sans style et sans nom. N'ayant trouvé aucune description de cette clôture, nous n'en saurions parler.

Notre première idée a été et est encore que ces mots *la cloison de cette chapelle* désignaient *le rétable*, ou, en employant une expression du xvi^e siècle *la contre-table* de l'autel, véritable cloison qui sépare la chapelle de la sacristie particulière à cette chapelle établie dans son abside. Nous allons décrire cette contre-table, qui nous paraît être certainement la cloison due au vénérable chanoine, à laquelle nous donnons aujourd'hui le nom de rétable.

Derrière l'autel, et sur toute la largeur de la chapelle, se superposent trois ordres d'architecture des plus riches. Ils sont placés en avant d'édifices variés, sculp-

tés en bas-relief. Le tout a été revêtu, en 1834, d'une couche de peinture à l'huile singeant des marbres jaunes et blancs et rehaussés d'or en certains endroits.

Au premier étage, derrière le tabernacle bien plus moderne que le rétable et l'autel, on voit une fausse porte en bas de deux édifices analogues à des temples grecs, et au-dessus, un nuage supportant la sainte Vierge Marie, l'Enfant-Jésus et des anges.

A droite : 1° un bouquet de lis dans un vase, au pied duquel se trouve une plante semblable à celle qui pousse au pied de l'arbre de vie sur le devant de l'autel; 2° la margelle d'un puits ombragée par deux ceps de vigne auxquels une amphore est suspendue. Au-dessus de ces deux sujets, un nuage supportant Dieu le Père bénissant et trois anges.

Au deuxième étage à gauche, dans la baie d'un arc de triomphe, on voit une étoile, une tour et un rosier dans un vase. On lit, dans le voisinage, trois litanies de la sainte Vierge correspondant à ces images : *Stella matutina*, *Turris Davidica*, *Rosa mystica*. A droite, une ville bâtie sur une montagne et partagée en deux par un pilastre. Au pied d'un escalier qui permet de monter à cette cité, on lit cette autre litanie : *Janua caeli*.

Le milieu de ce deuxième ordre est occupé par une niche dorée, dont la voûte, semée d'étoiles, se perd dans le troisième étage, plus étroit que les autres. On y a placé une fort belle statue en marbre blanc de la Vierge mère debout (1). Depuis quelques années, on a

(1) Cette statue a été commandée par S. E. le cardinal de Luynes au sculpteur Lorta, élève du C. Aut. Bridan. Il l'avait fait placer dans la cha-

mis un rosaire entre les mains de cette statue, et autour de la niche on a substitué à l'inscription : ALTARE PRIVILEGIATUM celle-ci : AUTEL PRIVILÉGIÉ DU ROSAIRE.

A droite de l'autel, une baie qui donne accès dans une sacristie est fermée par une porte en bois dont les sculptures sont en harmonie avec celles qui l'avoisinent.

Pour établir cette contre-table, Jehan Viémond fut obligé, d'après nos chroniqueurs, de déplacer une madone en grande vénération depuis les premières années du xiv^e siècle. C'est celle que l'on voit dans cette même chapelle, adossée au pilier du bas-côté et devant laquelle brûlent continuellement des cierges. Nous en parlerons plus loin.

VI. — *Le maître-autel de l'église d'Etigny
et son rétable*

De la chapelle Notre-Dame de Senš, transportons-nous dans le sanctuaire de l'église paroissiale de la Sainte-Trinité à Etigny, pour y examiner l'autel et son rétable. Comme dans le sanctuaire que nous venons de

pelle de Notre-Dame de Lorette, aujourd'hui du Sacré-Cœur, et voulut être enterré à ses pieds. Sauvée pendant la Révolution, au moment de la violation sacrilège de la sépulture du cardinal, elle fut, le 3 mai 1824, mise sur le maître-autel de la cathédrale à la place d'une statue en bois qui ne convenait en aucune manière et qui choquait les yeux de tous les étrangers et des connaisseurs qui visitaient les objets d'art de l'église. Cette statue remplaçait celle d'un ange en bronze doré haute de cinq pieds, d'une figure et d'une forme admirables qui soutenait la Sainte-Goupe au-dessus de l'autel. Elle fut sans doute enlevée de cet endroit, en 1828, lorsqu'on plaça sur l'autel le tabernacle en cuivre doré qui s'y trouve encore aujourd'hui, et montée, dans le rétable où elle se trouve, par ordre de Mgr de Cosnac, lorsqu'il fit placer les douze grands chandeliers dorés du maître-autel et restaurer la chapelle de la Sainte-Vierge, en 1837.

quitter, nous trouvons des bas-reliefs ornant et l'autel et la cloison qui sépare le sanctuaire de la sacristie, établie dans l'abside. Etudions d'abord la contre-table.

Elle se compose actuellement de trois pièces distinctes : au milieu, un calvaire très mutilé et, depuis ses mutilations, entièrement enduit d'une couche uniforme d'une peinture à l'huile couleur de bois. La croix s'élève très haut en avant d'une ville aux édifices nombreux ; la sainte Vierge et saint Jean sont au pied de cette croix plantée au milieu de pierres, parmi lesquelles on distingue un crâne et des ossements humains. Ce bas-relief est dissimulé derrière un tabernacle mobile en bois, attendu que la partie qui aurait été visible a totalement disparu, emportant la tête et les deux bras du Christ, le titulus et les deux bras de la croix. Ce qui reste du Christ a été brisé à plaisir, ainsi que les deux statuettes de saint Jean et de la sainte Vierge Marie, à ce point qu'il serait difficile de distinguer laquelle de ces deux images serait celle de la sainte Vierge ; mais l'artiste a suivi la tradition : l'un des personnages a les pieds chaussés et l'autre les pieds nus.

La présence de ce bas-relief mutilé, entre deux autres restés intacts, nous donne à supposer qu'il n'a pas été placé là en même temps que le reste du rétable ; mais que pouvait-il y avoir dans ce vide ? Peut-être un tabernacle surmonté de cette sculpture qui paraît être de la même époque que l'autel, c'est-à-dire de 1565.

A droite et à gauche sont deux niches identiques de 1^m 17 de largeur sur 0^m 75 de hauteur, creusées chacune entre deux pilastres corinthiens qui supportent les

impostes. Dans chacune de ces niches et faisant corps avec elles, se dressent cinq statuètes de 0^m 65 en haut-relief. Malgré le peu de mérite de ces images, l'œil est attristé et révolté de voir tous les nus badigeonnés en rose, les cheveux, les barbes, les sourcils et les prunelles en noir, les vêtements en bleu de Prusse, les mitres en jaune, une draperie qui règne à la voûte en vert réséda et l'architecture toute entière de teintes rouges et jaunes, à l'aide desquelles le malheureux auteur de ce barbouillage a cru imiter des marbres. On lui pardonnerait peut-être s'il avait employé de la peinture à la colle; mais le misérable s'est servi de peinture à l'huile, et il ne l'a pas ménagée.

Des inscriptions, gravées aux pieds de ces statuètes, viennent heureusement à l'aide du visiteur qui veut connaître les noms des saints patrons honorés par les habitants d'Étigny. A gauche, nous trouvons :

1^o S. JEAN BAPTISTE. Il est revêtu d'une tunique intime de peaux de bêtes serrées à la ceinture et d'un ample manteau noué sur son épaule gauche. Dans ses mains, il porte un agneau.

2^o S. ESTIENNE. Revêtu d'une aube et d'une dalmatique, il porte un livre dans sa main gauche et une palme dans sa main droite.

3^o S. SEBASTIAN. Il n'a pour tout vêtement qu'une bande d'étoffe nouée à sa droite autour des reins. Ses mains sont liées à un tronc d'arbre : la droite au-dessus de sa tête et la gauche derrière son dos.

4^o S. VINCENT. Dans le même costume que le protomartyr, il porte un livre dans sa main gauche et des pampres et des raisins dans sa main droite.

5° S. BLAISE. Il n'a, comme saint Sébastien, qu'une ceinture; mais elle est nouée à gauche. Sa tête est coiffée d'une mitre et ses mains sont attachées derrière ses reins à un tronc d'arbre. A sa gauche se voit une colonne.

A droite :

1° S. ANTHOINE. Il porte une robe longue, serrée à la ceinture, un scapulaire et un manteau à capuchon. Il tient un chapelet dans sa main droite et une crosse dans sa main gauche. A ses pieds, un cochon et une flamme qui sort de la terre.

Les quatre saints qui suivent sont mitrés et revêtus d'ornements pontificaux.

2° S. NICOLAS. Il tient sa crosse de sa main gauche. A ses pieds sont trois enfants dans un baquet.

3° S. MARTIN. Il porte un livre dans sa main droite et une croix processionnelle dans sa main gauche; ses mains sont gantées.

4° S. GLAVDE. Il bénit et tient un livre dans sa main gauche.

5° S. CLER. Il tient un livre de la main droite et une croix processionnelle de la main gauche.

Bien que le vocable de l'église soit *la Trinité*, les fêtes d'Etigny sont la Saint-Martin et la Saint-Cler.

Sur les impostes qui couronnent les deux niches, on lit les inscriptions suivantes :

1565 VN SEVL DIEV TV ADORERAS ET 1565
AIMERAS PARFAITEMENT

1565 MAITRE IEHAN VIEMOND CURÉ DE CÉANS A DONÉ 1565
CESTE CONTRETABLE PRIEZ DIEV POVR LVY

Cette dernière inscription nous apprend que ce rétable est dû à la libéralité d'un curé d'Etigny portant les même nom et prénom que le chanoine inhumé dans la chapelle de la Sainte-Vierge de la métropole. Le nom présente, il est vrai, quelques variantes : à Etigny, c'est *Viemond curé de céans* ; à Sens, c'est actuellement *Viemont, chanoine* ; sur l'épithaphe primitive, *Viedmont, prêtre, chanoine de Sens*. Victor Petit et M. Quantin, en copiant les inscriptions d'Etigny ; ont écrit à leur tour *Vémond* et *Vernond* (1) ; l'obituaire du Chapitre de Sens, dressé par le doyen Fenel, porte au 23 août la mention : *Hac die, anno 1574, obiit Johannes de Vielmont, can. B. Morix*. Si le nom propre varie, le prénom reste invariable, et nous n'hésitons pas à reconnaître, dans ce curé d'Etigny, amateur des beaux-arts, et donateur de *cette contretable* en 1565, le chanoine qui fit faire *l'autel de pierre et cloison* de la chapelle Notre-Dame de Sens, mort en 1574. Il est vrai que l'obituaire du doyen Fenel le qualifie de chanoine de Notre-Dame, tandis que sur sa tombe il est dit chanoine de Sens ; mais il est facile d'expliquer cette dernière variante. Les chanoines de Notre-Dame créés l'an 1188, par Gay de Noyers, archevêque de Sens, étaient tirés des enfants de chœur, qui montaient de degré en degré et étaient tenus de se faire recevoir prêtre dans l'année de leur nomination. Ils étaient méprisés des *grands chanoines* ; mais à la demande de Giles Cornu, archevêque de Sens, une bulle du pape

(1) *Annuaire de l'Yonne*, 1848, p. 132, et *Répertoire archéologique de l'Yonne*, col. 200.

Innocent IV, datée de Lyon, le 1^{er} avril 1245, mit les chanoines de Notre-Dame à peu près sur le même pied que les chanoines de la cathédrale. « Hoc tamen salvo quod quantum ad locum obtinendum in choro, vel in capitulo, vel in ecclesia, vel in capiendis prebendis posteriores existant. In processionibus, ordinem servabunt antiquum, etc. »

L'obituaire écrit par le doyen du Chapitre métropolitain lui donnait son véritable titre, tandis que les chanoines de Notre-Dame, ses confrères, qui avaient sans doute rédigé son épitaphe, tenaient à faire profiter l'un d'eux des privilèges accordés par la bulle d'Innocent IV.

La générosité du curé d'Etigny, pour l'église de sa paroisse, ne s'était pas arrêtée là, bien que l'inscription ne le dise pas. C'est encore lui qui fit sculpter le bas-relief en pierre blanche, fort bien conservé, qui orne le devant de l'autel. Et pour cette nouvelle œuvre, il s'est adressé à un artiste habile, dont nous regrettons vivement de ne point connaître le nom. Plus d'une paroisse urbaine serait fière de posséder un semblable travail (2).

Les statuettes que nous comptons au nombre de dix-sept sont groupées en quatre tableaux que nous décrivons en commençant par la gauche.

1° Un chanoine, revêtu de son rochet, l'aumusse sur le bras, est à genoux devant un prie-Dieu, sur lequel

(1) Manuscrit 51 de la bibliothèque de Sens.

(2) Tout en faisant l'éloge de cet artiste inconnu, nous devons cependant lui reprocher les dimensions exagérées qu'il a données aux mains de tous ses personnages.

il a posé son livre. A sa gauche, se tient saint Pierre, une clé à la main, sans doute celle du Paradis, où il voudrait introduire le pieux chanoine. Derrière lui, son patron, saint Jean l'Évangéliste, reconnaissable au calice qu'il tient dans sa main droite et d'où s'échappe un dragon. L'apôtre saint Pierre, passant son bras derrière saint Jean, semble inviter l'Évangéliste à accueillir favorablement la prière de ce généreux prêtre, dont il est le patron (1). Nous pensons que, dans le personnage agenouillé, chacun reconnaîtra le donateur, *vénérable et scientifique personne, maître Jehan Viedmont, prêtre, chanoine de Sens*, qui a fait faire l'autel et la cloison de l'église d'Étigny. Sa pose est à peu près celle de Jean Debray et de Gabriel Gouffier, dans les verrières de la cathédrale de Sens.

2° Les trois saintes femmes, autrement appelées les trois Marie (2), venues au sépulcre dès le matin du jour de Pâques, apprennent de la bouche d'un ange la nouvelle de la résurrection du Sauveur. L'artiste a su donner à ces personnages le caractère du mouvement, de l'agitation et du bonheur que leur communique la réalisation de leurs espérances. Les édifices de la ville de Jérusalem occupent le second plan de cette scène et de la précédente.

3° Debout sur la pierre de son tombeau, portant, sous son manteau flottant, la ceinture que, dans les temps

(1) Il est à remarquer que, parmi les saints de la contre-table, ce patron du vénérable curé n'est pas représenté.

(2) *Marie-Magdeleine*, la pénitente de Magdala, *Marie*, femme de Cléophas, autrement nommée *Alphée*, mère de saint Jacques le Mineur et de saint Siméon, appelés les frères de Notre-Seigneur, et *Salomé*, femme de Zébédée et mère de saint Jacques le Majeur et de saint Jean l'Évangéliste.

modernes, on a mise autour des reins de nos crucifix et tenant à la main, comme symbole de son triomphe sur la mort, la croix pascale avec son étendard, le divin ressuscité bénit le monde.

A droite et à gauche du tombeau, deux soldats romains sont plongés dans un profond sommeil; un troisième se redresse épouvanté, il cherche à éveiller son compagnon dont la main est restée appuyée sur la dalle qui fermait le cercueil. Au deuxième plan, on voit, sur le calvaire, la croix de Notre-Seigneur dont l'image est restée empreinte sur le bois, et les deux autres croix beaucoup moins élevées auxquelles sont encore attachés les corps des deux larrons.

4° Le Christ, portant sa croix triomphale, est descendu aux enfers. Il a délivré les âmes des justes qui attendaient sa venue, il arrive à la porte de l'enfer, cette terrible demeure qui se dresse à sa gauche. C'est un édifice en grosses pierres de taille d'où s'échappent des tourbillons de flamme et de fumée, et autour duquel voltigent des monstres ailés. Par la porte béante, trois hommes et une femme se précipitent pour sortir de ce lieu d'horribles souffrances. De son bras gauche, le Christ leur barre le passage, et cette sentence semble coûter beaucoup à son cœur. A sa droite, on voit un petit enfant neutre, nu et appuyé contre la muraille. L'artiste serait-il un Italien inspiré du Dante? Aurait-il voulu représenter une de ces âmes,

Che visser senza infamia e senza lodo?

Mischiate sono a quel cattivo coro

Degli angeli che non furon rebelli,

Nè fur fedeli a Dio, ma per sè foro.

Cacciar li i ciel per non esser men belli,
Nè lo profundo inferno gli riceve,
Chè alcuna gloria i rei avrebbber d'elli.

(*L'Inferno*, canto, III, vers. 36 à 42.)

qui vécurent sans mériter le blâme ni la louange. Elles sont confondues dans un misérable groupe, avec ces anges qui ne furent ni rebelles, ni fidèles à Dieu, mais égoïstes. Le ciel les a chassés pour ne rien perdre de sa beauté, et l'enfer ne les a point reçus dans ses abîmes, il ne pouvait en tirer aucune gloire.

VII. — *La madone assise de la chapelle de la Sainte-Vierge dans la cathédrale de Sens*

Cette vénérable madone est assise dans une chaise comme presque toutes les images de la sainte Vierge qui sont antérieures au XII^e siècle. Le dos de la chaise a disparu ainsi que le côté qui est à droite de la sainte Vierge. Celui qui reste est illustré d'un bas-relief représentant le roi David assis sous un dais à pinacles, célébrant les gloires de sa maison, et accompagnant ses chants des accords de sa harpe appuyée sur ses genoux.

La vierge est vêtue d'une robe richement brodée, attachée sur la poitrine à l'aide d'un magnifique fermail. Un long voile qui couvre sa tête est retenu par une cordelière sur ses épaules et relevé sur ses genoux, d'où il tombe en formant des plis nombreux. Un épais empâtement de peinture blanche empêche de voir les finesses des broderies et des dentelles (1). Sur son

(1) MILLIN. *Voyage dans les départements du Midi de la France*, t. I, p. 83, a vu la robe parsemée de plaques de verre.

bras gauche, est assis son divin enfant, en partie enveloppé dans son voile ; il porte une boule dans sa main gauche et cherche à saisir un objet absent que lui présentait sa mère.

Les avis sont partagés sur les expressions de ces figures ; mais la bonté, qui s'y reflète, fait oublier le manque de finesse dans les traits. Les pieds de la divine mère sont chaussés et reposent sur le socle de sa chaise, aujourd'hui mutilée à gauche et en haut. Ce socle, présente, en saillie, trois faces sur lesquelles sont représentées trois épisodes de la vie de la sainte Vierge :

1° L'Annonciation. L'ange Gabriel, vêtu d'une tunique longue, se tient respectueusement devant Marie, qui, elle-même, est debout. Il la salue en lui adressant les paroles que tout le monde connaît : *Ave Maria* ..

2° Dans le second bas-relief, Millin et Th. Tarbé ont cru reconnaître la *Visitation*, c'est-à-dire la visite faite par la future mère du Christ à la future mère du précurseur ; mais il y a un obstacle insurmontable à accepter cette interprétation. C'est que si la personne qui se tient debout à gauche est bien la vierge Marie, celle de droite est un homme barbu. Dans ce personnage masculin, nous croyons reconnaître saint Joseph, et nous pensons, d'après les gestes des deux personnages, que l'artiste a voulu représenter l'inquiétude de saint Joseph s'apercevant que son épouse va devenir mère. (S. MATHIEU, I, 18 et 19.) Dans ces deux bas-reliefs, les deux personnages sont placés sous des petits dais.

3° Le dernier sujet est une des scènes de la Nativité. Deux rideaux portés par une longue tringle et

soulevés à droite et à gauche permettent aux visiteurs de voir l'intérieur de l'étable de Bethléem. Marie est couchée sous d'épaisses couvertures, la tête appuyée sur un oreiller. Son divin fils est dans une crèche d'osier attachée au mur du fond et au-dessus de laquelle est suspendue une lampe (1). Le bœuf et l'âne, au fond de l'étable, présentent leurs têtes au-dessus de la crèche. Aux pieds du lit de Marie, Joseph, assis sur un coffre, et la tête appuyée sur sa main droite, est absorbé dans ses réflexions : il se remémore sans doute les révélations que l'ange lui a faites pendant son sommeil (S. MATHIEU, I, 20 à 23), et dont il commence à voir la réalisation.

Les fonds de ces trois tableaux sont remplis par un semé fort élégant de fleurs de lys et de marguerites distribuées dans des compartiments géométriques.

A droite et à gauche de ces trois scènes, on voit deux fleurons placés au-dessous d'entablements portés par deux colonnettes. Ces fleurons paraissent plus modernes que le reste. L'une des colonnettes de droite est moderne, les deux colonnettes de gauche ont disparu, il ne reste que les chapiteaux. L'entablement de gauche présente dans un encadrement l'unique mot **MANVEL** en capitales du treizième ou quatorzième siècle. L'encadrement de ce mot, en relief comme les lettres, montre qu'il a toujours été isolé et qu'il faut le considérer comme la signature du statuaire.

Une inscription conservée dans un recueil de la bi-

(1) Millin a cru voir dans cette lampe un encensoir. (*Voyage dans les départements du Midi de la France*, t. 1, p. 85)

bibliothèque nationale (fonds français, 8225, p. 26) est ainsi conçue : *Manuel ...ois chanoine de Sens me fist faire l'an MCCC XXXIII*. Elle est accompagnée d'une représentation de la Vierge et d'un écusson portant d'azur à la fasce de gueules, brêtessée en haut et en bas. Ces armes sont à enquérir, puisque nous y voyons émail sur émail, et l'inscription laisse un vide regrettable dans le nom du chanoine donateur de la statue : *Manuel ...ois*. Le sculpteur et le chanoine auraient-ils eu un prénom commun ? Le chanoine était-il lui-même le sculpteur ? Nous ne pouvons trancher ces questions, mais nous accueillons volontiers la date de 1334.

Nous ne savons sur quel document s'appuie Théodore Tarbé pour donner au chanoine, dont il est question dans l'inscription qui précède, les noms de *Emmanuel de Janua*. L'inscription est en français et le nom complet est bien *Manuel* et non *Emmanuel*. Les trois lettres *ois*, qui sont précédés de points, peuvent s'appliquer à une foule de noms d'éthniques ou de surnoms où nous ne pouvons avoir que l'embarras du choix.

G. JULIOT.
